

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 13 juin 2025

Assemblée communale

L'assemblée communale ordinaire des comptes a été fixée au

mardi 24 juin 2025, à 20h00, à la Grange (Rue du Collège 31a)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2024.
2. Discuter et voter une participation financière de CHF 12'800.00 au capital-actions de la société Energies District de Porrentruy « EDP SA », sous réserve de sa constitution. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et signer les actes y relatifs.
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire, respectivement du droit de cité cantonal et communal, présentée par Mme Rodrigues Abreu Da Silva, ressortissante portugaise et domiciliée à Courtedoux
4. Prendre connaissance des dépassements budgétaires et approuver les comptes de l'exercice 2024.
5. Informations communales
 - Avancement du chantier de la Combatte
 - Bâtiment de la Grange
6. Divers

Fermeture annuelle du secrétariat

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du lundi 21 juillet au vendredi 9 août 2025 inclus. Réouverture le 11 août 2025, sur rendez-vous.

Durant cette période, les **déclarations fiscales devront directement être envoyées au Service des contributions**, 2 Rue de la Justice, 2800 Delémont.

Aussi, afin d'anticiper le traitement des demandes de permis de construire, il sera nécessaire de déposer les dossiers complets et correctement remplis au secrétariat communal sur JURAC, **jusqu'au 30 juin 2025 dernier délai pour les procédures simplifiées**. Les dossiers reçus après ce délai seront traités à la rentrée d'août.

En ce qui concerne les procédures ordinaires, c'est la section cantonale des permis de construire qui autorise les mises à l'enquête publique, les dossiers pourront donc être publiés avant la période de fermeture du secrétariat, puis reprendre à la rentrée d'août si les 30 jours ne sont pas atteints.

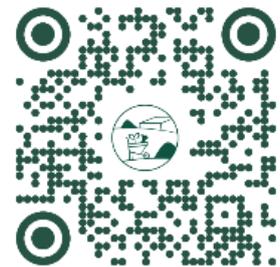
Déchets verts

Comme évoqué lors de l'Assemblée communale du 12 décembre dernier, nous vous rappelons que le dépôt des déchets verts se fait maintenant à « la Prairie », située entre Courtedoux et Porrentruy. Afin d'éclaircir la situation, le Conseil communal vous rappelle quelques points utiles :

Ce changement fait suite à une obligation cantonale, dans le cadre de l'application du principe de « pollueur-payeur », qui vise à responsabiliser chacun quant à la gestion des déchets.

Pour pouvoir accéder au point de collecte de la Prairie, il est nécessaire de se **munir d'un badge** d'accès en le commandant sur le site internet Ajoverts ou par le biais de ce QR Code :

Seuls les déchets ménagers (déchets de cuisine à base végétal et non-cuisinés) d'une quantité ne dépassant pas la dizaine de litres **peuvent être déposés à la déchetterie de Courtedoux.**



Les autres déchets verts tels que branchages et gazons peuvent uniquement être déposés à « La Prairie ». Le site est maintenant équipé d'une balance permettant la pesée lors de chaque passage. **Le tarif appliqué est de 125.- la tonne. La facturation minimale est fixée à 40 kg, ce qui correspond à un minimum de 5.- par passage.** Des tickets précisant le poids et le coût du passage sont imprimés lors du passage à vide sur la balance.

La facturation sera envoyée par l'intermédiaire de la commune en fin d'année 2025.

Comme annoncé en assemblée communale, la taxe communale relative aux déchets est diminuée de 5 CHF.

Le Conseil communal de Courtedoux souhaite faire un rappel concernant le respect envers les employés d'Ajoverts. Malheureusement, des incivilités ont récemment été constatées. De ce fait, nous vous prions d'être respectueux envers les employés du site de la Prairie.

Les Autorités communales vous remercient de votre compréhension.

Hamilton Swiss Aerobatic Cup 2025 (voltige aérienne)

La manche du championnat de voltige aérienne Hamilton se déroulera **soit le samedi 21 soit le 28 juin 2025**. La date dépendra des conditions météorologiques.

Les organisateurs remercient vivement la population de Courtedoux pour sa compréhension face aux nuisances sonores engendrées par cet événement.

Données de mensuration officielle

La République et Canton du Jura, par sa section du cadastre et de la géoinformation, a décidé de mettre à jour les données de la mensuration officielle de l'ensemble du territoire communal. Ces travaux ont été confiés au Bureau Technique Brunner Sàrl et font l'objet d'un contrat.

La mise à jour périodique consiste à adapter les éléments de la mensuration officielle en vigueur aux nouvelles normes fédérales.

Selon la loi fédérale sur la géoinformation (Lgé) :

Les titulaires de droits sur des biens-fonds sont tenus d'assister les tiers mandatés par le canton lors de la saisie et de la mise à jour de géodonnées de base. Ils doivent notamment garantir à ceux-ci l'accès aux immeubles privés (uniquement à l'extérieur des bâtiments).

Pour mener à bien ces travaux, l'équipe de terrain devra se rendre sur votre propriété pour effectuer la vérification et mise en conformité des données cadastrales. Ces travaux débuteront dès le mois de juin 2025 et s'étaleront sur deux ans.

Il va sans dire que toutes les précautions seront prises pour occasionner le moins de dérangement possible.

Nous vous demandons donc de faire preuve de compréhension et vous remercions d'avance de votre collaboration.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le Bureau Technique Brunner Sàrl à Porrentruy au 032 466 21 42 ou par courriel à l'adresse info@brunner-geometre.ch

Permis de construire

Requérant : **Patrick Marchand**
Projet : Construction d'un hangar agricole / démolition du balcon existant et création d'une terrasse
Lieu-dit : Route du Creugenat
N° de parcelle : 429

Requérant : **Ibrahim Attal Othmanli**
Projet : Remplacement chaudière à mazout par un poêle à pellets - ajouts de panneaux solaires thermiques
Lieu-dit : La Combatte
N° de parcelle : 363

Requérant : **Amélie et Dan Botteron**
Projet : Pose d'une pergola bioclimatique
Lieu-dit : Rue du Collège 27
N° de parcelle : 99

Requérant : **Yves Denoël**
Projet : Construction d'un abri pour outils et rafraichissement de la façade arrière (sous-sol)
Lieu-dit : Rue Pierre-Pelée
N° de parcelle : 207

Requérant : **Makira SA**
Projet : Modification du permis délivré le 5 octobre 2021 : Ouverture supplémentaire de deux fenêtres en façade Ouest avec pose de volets, modification de la lucarne Sud par l'ouverture de 6 fenêtres au lieu de 5.
Lieu-dit : Rue du Collège
N° de parcelle : 101

Annnonce d'installation solaire

Requérant : **Faivre Delphine**
Projet : Installation de panneaux solaires en toiture, surface de 28 m2, parcelle 5012



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ?
À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?

Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 😊

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !



DISPONIBLE SUR IOS
ET ANDROID

VISITEZ LE SITE
INTERNET !



REGION-HAUTEAJOIE.CH

Courtedoux, le 13 juin 2025

Le Conseil communal